Les Ligueurs viennent encore d'éprouver un échec dans le comté de Missisquoi où ils n'ont pu réunir que *trente* personnes, pour y former une *branche* (!) de la Ligue. *Cà va mal.*

Nous voyons par la *Gazette Officielle* de samedi que Joseph François De Blois, écr., avocat de Gaspé, y est nommé juge en remplacement de feu M. E. H. Bowen. Nous croyons que c'est là une bien bonne nomination, dont personne n'aura à se plaindre.

M. Louis Gaspard Fortin est nommé arpenteur pour le Bas-Canada.

Au 13 courant, il avait été émis pour £415,347 en bons provinciaux; il en était rentré pour £286,462, il y en avait encore en circulation pour £128,885.

Mgr. l'Archevêque de Quebec vient de dispenser pour le présent les fidèles de son diocèse de l'obligation de faire maigre le vendredi.

Nous voyons par le *Globe* de Toronto que les Orangistes du Home District se sont assemblés le 12 juillet, ont beaucoup crié et braillé, et ont beaucoup patronisé les auberges. Il ajoute que leurs anciens ennemis, les catholiques-Romains, ont en cette occasion bien soutenu leur reputation méritée de bons citoyens.

L'Ami de la Religion et de la Patrie de Québec annonce vendredi qu'il cesse de paraître, parce que le propriétaire laisse la ville en conséquence de la maladie.

Le 12 juillet, il y a eu à Hamilton, à Ste. Catherines, etc., des rixes au sujet de processions orangistes. On disait qu'une personne avait été tuée à Ste. Catherines.

Le *Patriot* de Toronto et le *Spectator* de Hamilton tous deux journaux tories, se déclarent contre l'annexion. Et les dupes ?

Le conseil municipal de la ville de Hamilton vient de passer un réglement pour prohiber les cirques.

Une dépêche téléphique de Ste. Catherines rapporte que, dans l'émeute qui y a eu lieu le 12, 3 personnes ont perdu la vie et 5 ont été blessées.

Durant la semaine finissant au 14 courant, il est mort à Toronto 10 personnes du choléra.

L'hon. Francis Hincks a été invité et était présent à la dernière grande réception de S. M. la Reine.

Les nouvelles de Terreneuve portent que la pêche y est très bonne.

Au Collège de Maynooth, Irlande, il y a maintenant 19 supérieurs et professeurs, et 515 Etudiants.

☞ Nous sommes obligé de remettre à vendredi la notice nécrologique sur M. Mercier et plusieurs autres articles, vû la maladie de deux de nos imprimeurs, des services desquels nous nous trouvons privé pour le moment.

LES FÊTES ET LES CEREMONIES RELIGIEUSES

(*Suite et fin.*)

3° *Les fêtes religieuses intéressent au plus haut degré le bonheur de l'homme.* Cette proposition est évidente pour quiconque n'a pas l'âme blâsée par le matérialisme moderne. L'homme est un roi déchu qui se console par l'espoir de recouvrer son trône. Or, la belle et poétique succession des fêtes religieuses nourrit sans cesse cet espoir, puisqu'elle rappelle et consacre le souvenir de ce que le Dieu incarné a fait pour réhabiliter l'homme. Puis, toutes ces fêtes se terminent par la fête du ciel, la Toussaint.—Répandues parmi nos journées de travail, comme des repos, comme des oasis dans le désert, elles nous conduisent jusqu'au portique resplendissant de la Cité céleste; et, quand nous avons contemplé la gloire, la félicité, les extases sans fin des Elus, nous essuyons nos larmes et nous recommençons avec un courage nouveau le pélérinage de la vie. Nous le disons donc, bien sûr de trouver de la sympathie dans tous les cœurs où il demeure quelque reste de chaleur chrétiene, nos fêtes constituent un des principes de bonheur le plus pur, le plus en harmonie avec les instincts et les besoins de notre cœur. Otez ces fêtes, et tout devient insipide, ennuyeux, monotone dans la succession des jours et des saisons. Or, " la monotonie " tue le cœur de l'homme, dit un écrivain religieux; il " lui faut la variété pour vivre. Il lui faut tour à tour " le sentiment de l'espérance, de la foi, de la sainte " tristesse, de la joie, de l'allégresse et de l'amour, " quelques sourires et beaucoup de larmes." Tous ces besoins sont satisfaits par nos fêtes religieuses. Il n'est pas une seule fibre dans le cœur qu'elles ne remuent. " Malheur! " continue le même écrivain, " malheur à " ceux pour qui ces harmonies ne sont que comme si " elles n'étaient pas! Cette insensibilité, cette paralysie spirituelle est plus qu'un malheur, c'est une punition; c'est la punition de ceux qui.... ont mérité de " ne plus connaître la vie que par des sensations grossières."

Certes, il n'est pas difficile de faire comprendre à nos religieuses classes d'hommes de travail toute l'horreur avec laquelle elles doivent accueillir l'inhumaine censure des jours de repos que l'Eglise leur accorde, comme une bonne Mère. Car, elles ne profiteraient pas de l'abolition de ces moments de délassement. Avenant cette abolition, les classes aisées reduiront leur salaire et feront en sorte qu'ils ne dépassent guère ce qui est nécessaire à la vie. La vérité de cette observation est palpable par le sort des hommes de travail, en Europe. Si l'incrédulité en France, par exemple, avait amélioré le bien-être matériel des classes pauvres, en abolissant les fêtes, comment expliquerait-on cet agitations continuelles au sein de ces même classes. Si elles se ruent sur les richesses et sur le pain, c'est qu'elles n'ont ni richesses ni pain; c'est qu'elles sont pauvres, en dépit de l'abolition des fêtes.—D'ailleurs, on n'a pas fait ce qu'il faut pour le bonheur du peuple, quand on lui a donné du pain; il faut de plus lui procurer le moyen de le *manger avec joie*, comme l'a dit Jean-Jacques Rousseau; et ce philosophe en concluait que la maxime de ceux qui veulent ôter au peuple ses fêtes, comme autant de distractions qui le détournent de son travail, est une maxime *barbare*. —Maintenant, philantropes, ne semble-t-il pas à vos cœurs *compatissants* que le véritable abus de nos sociétés modernes consiste, non dans le repos que l'Eglise accorde à ses enfants, mais dans la dûreté de ceux qui ne payent pas assez cher leur travaux et leurs sueurs?—Enfin en dépit des théories contre *le repos* du peuple, écrites par des individus qui peut être *se reposent* pendant la majeure partie de leur existence, il faudra toujours des fêtes au peuple: l'expérience le démontre. Seulement, si on ôte au peuple ses fêtes religieuses, il ira en demander à la débauche. Les théâtres, les tavernes où il ira se dégrader et s'abrutir, remplaceront le temple. Des établissements pestilentiels surgiront, les lieux infâmes se multiplieront; là ira s'ensevelir un argent gagné par d'incessantes fatigues. Voyez, dit l'écrivain que j'ai déjà cité, comme dans les sociétés corrompues, où on ne sanctifie plus les fêtes, " les salles de spectacles, les cafés, les " écoles du vice surabondent; comme les danses voluptueuses des théâtres, les vociférations de la lubricité, " ont remplacé les cantiques et les cérémonies religieu- " ses."—C'est à propos de bien-être matériel, d'économie et de richesse, *que l'on suggère l'abolition des fêtes*, dans notre jeune Canada, dont l'heureuse population est si avide encore d'impressions religieuses et généralement si étrangère à l'influence des miasmes empestés du philosophisme impie. Il fallait bien un prétexte pour attaquer des institutions aussi chéries des cœurs, qu'elles ont des bâses solides dans les esprits. Mais, on est étonné, humilié même de voir le correspondant d'un certain Journal s'adresser à ses lecteurs à propos de leurs fêtes religieuses comme quelques disciples égarés, s'adressèrent à cette femme qui répondait un parfum sur la tête du Sauveur: *Ut quid perditio hæc?* Pourquoi cette perte de temps?—Que ne travaillez-vous continuellement pour amasser de l'argent? Voyez donc les protestants, comme ils sont sans cesse à l'œuvre. N'êtes-vous jaloux de voir qu'ils prennent le moyen d'avoir plus que vous de quoi boire et manger? Quel christianisme, bon Dieu, dans un tel langage!—Aussi, nous ne doutons pas que les lecteurs feront des suggestions du correspondant tout le cas qu'elles méritent.—Il veut faire de l'économie ce correspondant: Eh! bien, nous lui dirons: au lieu de vouloir détrire l'esprit religieux du peuple, engagez-le donc plutôt à le nourir et à le fortifier. Car, voyez les conséquences de cet esprit religieux sur le peuple Canadien: voyez les sommes énormes qu'il lui a appris à économiser, par l'abstinence de boissons énivrantes!—Enfin, si ce correspondant est animé d'un zèle si brûlant pour prêcher l'économie, nous lui dirons: Oh! monsieur, un champ bien vaste s'offre à votre ardeur d'apôtre. D'après un rapport impartial, redigé par un Comité protestant de cette ville, l'énorme somme de £30,000!!! se dépense annuellement, à Montréal, pour l'entretien des prostituées. Contribuez pour votre part à combler ce gouffre ou s'engloutissent tant de richesses, et quand vous aurez connu la substance de combien de familles y est absorbée, vous ne regretterez plus le temps que le *bon* peuple passe dans des fêtes et des cérémonies religieuses propres à le préserver de débauches si dispendieuses. Et, en même tems, vos efforts dans ce genre d'apostolat ne trahiront aucune rancune anti-religieuse et ne me réveilleront aucune susceptibilité.

UN FILS DE L'EGLISE.

BAPTÊME DE M. POLK.

Nous tirons ce qui suit d'un correspondance d'un journal de cette ville; elle est datée de Nahaville Fenn. Nous aurions désiré que l'ex-président dans sa tardive attention sur les affaires de son âme, n'eut pas rencontré des docteurs spirituels si insoucians et si ignorans, et aussi qu'après avoir reçu le sacrement de baptême, comme nous espérons qu'il l'a reçu avec foi et sincérité, son corps n'eut point été *livré aux profanes moneries de la franc-maçonnerie.*—M. Polk envoya chercher le Dr. Edgar, ministerien, sept jours avant sa mort, désirant recevoir le baptême de sa main; il lui dit avec émotion: Monsieur, si j'eus soupconné il y a vingt ans que j'arriverais à mon lit de mort sans préparation, cela m'aurait rendu malheureux; cependant voilà que je vais mourir et je n'a fait encore aucune préparation. Je n'ai pas même été baptisé. Dites-moi, monsieur, y a-t-il encore quelques espérances pour un homme dans une telle situation?

M. Polk fit remarquer qu'il avait été empêché de recevoir le baptême dans son enfance par quelques circonstances: que depuis il avait eu dessein de se faire baptiser, mais que pendant son administration, les travaux et les embarras de sa charge ne lui avaient pas laissé le tems pour faire les préparations solennelles requises pour une telle action; après une telle négligence il craignait qu'il ne fut trop tard. Cette conversation fatiguant trop M. Polk, il fut proposé d'attendre au lendemain pour le baptiser. Pendant cet interval l'ex-président se souvint qu'étant gouverneur et demeurant ici, il avait coutume d'avoir des conférences avec M. McFerran, savant et populaire ministre de ce lieu, qui était son grand ami et chaud partisan politique, et qu'il lui avait promis, que s'il embrassait le christianisme ce serait lui, M. McFerran, qui le baptiserait. Il envoya alors avertir M. Edgar, pour lui faire connaitre sa promesse et son intention de se faire baptiser par son ami le ministre methodiste. Le même jour la vénérable Madame Polk mère de l'ex-*président* arriva de sa résidence de quarante milles; elle était accompagnée de son ministre espérant que son honorable fils recevrait le baptême de ce pasteur presbiterien ainsi qu'elle-même; mais l'exprésident lui prenant la main lui dit d'une voix mourante: " Ma mère je ne vous ai jamais désobéi, mais maintenant, il faut que vous vous rendriez aux vœux de votre fils, je dois être baptisé par M. McFerran." Sa mère n'hésita point à donner son consentement, et en présence de M. Edgar et de M. Mack de Colombie, l'ex-président reçut le bienfait du baptême des mains de M. McFerran. *Freeman's Journal.*

FAITS DIVERS.

CAVAIGNAC A L'ASSEMBLÉE.—M. Pierre Leroux fit un appel genéreux, mais malheureusement inopportun, aux sentiments de concorde et d'indulgence. Il imputa à l'état de siége du mois de juin les malheurs actuels, et dit que le général Cavaignac était tombé sous ses propres terreurs. Ces paroles inspirèrent un magnifique mouvement d'éloquence au général Cavaignac: " Non, non, s'est-il écrié, ne dites pas que je suis tombé du pouvoir; j'en suis descendu. Le suffrage universel ne dégrade personne, il ordonne, et un bon citoyen ne se sent jamais dégradé en obéissant." Ce cri d'un noble et légitime orgueil a été accueilli par une acclamation de sympathie sur tous les bancs, en faveur du général qui avait dit que son épée et son sang appartenaient à la cause de l'ordre. " Je ne suis point de ceux qui ont fondé la République, a-t-il ajouté, mais je la sers avec dévouement, et je prends ici l'engagement solennel de ne jamais servir d'autre gouvernement. Vous avez parlé de terreur; le seul sentiment que vous m'ayez jamais inspiré, c'est celui d'une profonde douleur, car si jamais la République périt et succombe, ce sera sous le poids de vos exagérations et de vos fureurs!" Eloquente vérité qui a été couverte de nouveaux applaudissements.

PRIÈRES PUBLIQUES.—Vous savez que le choléra a pris chez nous des proportions inattendues et lamentables. Depuis le commencement du mois jusqu'au 10, il a marché dans une voie de sinistre progrès; ce jour-là le nombre de décès cholériques s'est élevé à 672. Le mouvement rétrograde a commencé le lendemain, et à continué sans interruption; les décès quotidiens sont tombés au-dessous de 200. Vers l'époque que je signale, un changement de température subit succédant à d'insupportables chaleurs, a fait espérer et déterminer peut-être le revirement salutaire dont nous avons été témoins. Au même moment l'autorité ecclésiastique ouvrait une neuvaine solennelle au tombeau de Ste. Geneviève. Quelle part ont pu avoir les prières à l'*amélioration de la santé publique*, Dieu seul en a le secret. Mais je dois signaler cette pieuse mesure pour faire remarquer surtout qu'elle a été accueillie par cette partie de la population qu'on appelle particulièrement " le peuple," avec des témoignages de respect et de confiance, tout à fait consolants. *Corr. par. du J. Québec.*

LE MINISTÈRE FRANÇAIS EN ACCUSATION.—M. Daru est venu lire le rapport par lequel la commission nommée par l'Assemblée concluait, à l'unanimité, au rejet de la mise en accusation. Pour retarder sa défaite, la montagne s'avise alors de demander la communication et l'impression de toutes les pièces et dépêches relatives aux affaires de l'Italie, sous prétexte qu'elle n'est pas assez éclairée. " Comment, s'écrie M. Thiers s'emparant de la tribune, hier vous étiez assez convaincus pour provoquer l'insurrection, pour mettre le ministère en accusation, pour faire couler des torrents de sang, et aujourd'hui vous n'êtes pas assez éclairés, vous demandez des papiers!" Cette apostrophe brûlante, pleine de logique, de vivacité et d'ironie, exaspéra M. Ledru Rollin, qui s'agitait sur son banc. M. Thiers ayant terminé son improvisation, en disant que la question était partout entre l'ordre et la démagogie: " Monsieur Thiers, lui répond le tribun montagnard avec une éloquence furibonde, cette parole n'est pas de vous, elle est empruntée au *manifeste de l'empereur de Russie.—Et les vôtres, riposta M. Thiers, sont celles des insurgés de juin.*" Cette sorte de combat singulier dans lequel le Danton de la gauche et le Barnave de la droite se sont pris corps à corps, après s'être défiés de loin à la façon des héros d'Homère, a été suivie d'un effroyable tumulte, dans lequel chacun applaudissait son champion et vociférait contre son adversaire. Enfin la chambre est allée aux voix sur les conclusions de la commission; la montagne s'est abstenue, pour ne pas sanctionner sa défaite trop certaine, et 377 voix contre 8 ont rejeté l'acte de mise en accusation.

UN POLONAIS.—On lit dans la *Presse*: " M. Microslawski qui était depuis quelque tems à Paris, vient de partir pour le Palatinat, où les insurgés allemands l'ont appelé pour les commander en chef et pour organiser leurs moyens de défense. M. Microslawski était le principal chef de l'insurrection du grand-duché de Posen en 1847. Il fut fait prisonnier par les troupes prussiennes et condamné à mort. Il allait être exécuté, lorsqu'éclatèrent les troubles de Berlin, en mars 1848. Le peuple de Berlin alla le délivrer, le porter en triomphe, et lorsque le cortége passa devant le palais du roi, il obligea Frédéric-Guillaume IV a descendre sur les marches du perron pour saluer le refugié polonais. M. Microlawski se rendit ensuite en Sicile pour organiser la défense de l'île contre les troupes napolitaines, et il ne revint à Paris qu'après la prise définitive les troupes de Catane parole du roi de Naples.

ARMÉES D'AUTRICHE, DE PRUSSE ET DE FRANCE.—L'armée autrichienne, en temps de paix, se compose de 391,023 hommes, divisés comme suit: officiers, 728; soldats de la garde impériale, 666; infanterie, 314,912; cavalerie 18,842; artillerie, 25,675. En temps de guerre, l'Autriche peut facilement armer 500,000 hommes.—L'effectif de l'armée prussienne, en temps de paix, est de 259,561 hommes, divisés de la manière suivante: garde royale, 11,202; troupe de ligne, 6[illegible],584; cavalerie de la garde royale, 3,764; cavalerie de la ligne, 19,380; artillerie, 15,651; ingénieurs, 2,544; landwehr du premier ban, 81,048; landwehr du second ban, 62,608. Sur le pied de guerre, l'armée de Prusse compte 335,000 hommes.—L'armée française, lorsque l'Europe est tranquille, ne se compose pas moins de 300,143 hommes classés par armes et autrement de la manière suivante: officiers, 3,658; infanterie, 173,886; cavalerie, 52,860; artillerie, 26,500; ingénieurs 5,890; gendarmes, 19,500; vêterans, 4,900; garde à la solde de certaines administrations, 2,900; corps d'indigènes en Afrique, 6,380; cavalerie d'Afrique, 3675. Il y a maintenant la garde nationale qui est admirablement disciplinée et propre au service. Les ressources militaires de la France sont immenses; cette puissance compte presque autant de soldats que de citoyens, et elle pourrait encore, comme elle l'a déjà fait, lutter contre l'Europe entière.

MORT DE CHARLES-ALBERT.—L'ex-roi de Sardaigne n'a pas survécu longtemps à son abdication. Atteint presqu'à son arrivé en Portugal d'une indisposition considérée d'abord comme légère, il a succombé présque subitement le 9 juin au matin. Ce malheureux prince, dit un journal, n'a pu survivre, non à la perte de sa couronne, car il mettait son salut au-dessus des grandeurs, mais à la chute de l'indépendance de l'Italie. Résolu de carrière, pieux de bonne foi, Italien dans l'âme, il a pu faillir, mais il a toujours cru obéir à un devoir. Sobre jusqu'à l'ascétisme, il ne vivait que de pain et de légumes et ne buvait que de l'eau. Levé chaque jour avec l'aurore, il se fatiguait dans le soin des affaires les plus minimes; sa vie était composée de prières et de travail. Libéral en 1821, il revint en 1846 aux principes de sa jeunesse: il donna une Constitution à ses sujets, non-seulement par amour pour eux, mais par haine contre l'Autriche.

SUISSE.—La diète fédérale suisse avait aboli, pour l'avenir, les capitulations militaires. Le grand conseil du canton de Berne, appelé à s'occuper de cette question en ce qui concerne ce canton en particulier, a décidé, dans sa séance du 1er juin que la capitulation conclue avec le royaume de Naples est incompatible avec l'honneur et la dignité de la Suisse; qu'en conséquence, les enrôlemens pour le service de Naples, qui avaient été suspendus depuis le 5 juin 1848, ne pourront plus recommencer, et que le conseil exécutif devra faire les démarches nécessaires pour la résiliation de la capitulation.

(N°. 29.)

Lettre importante de la Caroline du Nord.

Fayetteville, Caroline du Nord, 2 mars 1847.

Dr. Seth W. Fowle—*Cher monsieur*:—Depuis deux ans j'ai été plus ou moins tourmenté par la toux. L'année derniere, j'eus une grande douleur dans le côté gauche, accompagnée d'un bien mauvais rhume et d'un vomissement d'une pinte ou plus de sang. Depuis je transpirais beaucoup durant la nuit, ce qui m'engagea de m'adresser à un médecin; mais je n'en reçus aucun soulagement de longue durée. Je me procurai alors une bouteille du Baume de Cerises sauvages de Wistar, qui parut avoir l'effet qui j'en attendais. Je continuai d'en user, et mon appétit, qui avait été bien faible, me revint, et avec lui je recouvrai mes forces. Après en avoir pris quatre bouteilles, je fus *parfaitement guéri*, et me suis bien porté depuis.

David R. Bell.

L'Editeur du *North Carolinian* est toujours fortement opposé à des médecines de charlatans, mais croyant que le Baume de Cerises Sauvages de Wistar ne doit pas y être classé, rend avec joie témoignage en faveur de la vérité du certificat de M. Bell, en ce qui regarde l'efficacité du Baume.

Le vrai Baume porte sur le couvert la signature de J. Butts

NAISSANCES.

En cette ville, le 10, la Dame de J. P. Lep[illegible]hon, Ecr. avocat, a mis au monde une fille.

A Montréal, la dame de M. Joseph Gauthie[illegible] a mis au monde un fils.

A St. Rémi, le 4, la dame de A. Dagas, éc[illegible], M. D., a mis au monde un fils.

MARIAGE.

En Angleterre, le capitaine Sir G. A. Westonal, à Dame veuve George A. Gore, ci-devant de Québec.

DÉCES

A Berthier, le 4 juillet, à l'âge de 45 ans et [illegible] mois, Natalie Guilbault, épouse de M. Michel Baudin.

A Maskinongé, le 11 courant, à l'âge de 65 [illegible] dame Elizabeth Gauthier, veuve de M. Jean-Baptiste Lafond, en son vivant cultivateur.

A Québec, le 14, John Daly, écr, avocat.

A Québec, le 13, M. Abraham Leufesty, à 40 ans.

A Québec, le 13, Mary, épouse de M. James Coughney, à 28 ans.

A Québec, le 12, demoiselles Elisabeth et Ann Ashworth, tantes de M. W. H. Ashworth, chapelier.

A Québec, le 12, la dame de Jean Chabot, écr. M., P. P.

En cette ville, le 14, M. Jean Deslaurier, typographe natif de Québec, à l'âge de 21 ans.

A Québec, le 12, Sieur Charles Moizan, âgé de 40 ans.

A St. Roch des Aulnets, le 5, Dame Geneviève, Perrault, épouse de Pierre Deschênes, écuyer, âgée de 55 ans.

A Québec, le 12, Sieur Casault, carossier du faubourg St. Roch.

En cette ville, le 14, Marie-Olive Gautier, veuve de feu M. Amable Perrault, âgée de 70 ans.

Le 11, Charles-Auguste, enfant de Alfred LaRocque, Ecr., âgé de 14 mois.

Le 14, deux Demoiselles Major, mediste, de la rue St. Jacques.

Le 15, M. Paul Hudon dit Beaubien, menuisier.

A Trois-Rivières, L. E. Désilets, Ecr, avocat. M. Désilets arrivait de Québec où il avait contracté la maladie.

Noyé, le 5 du courant, en traversant du pied des chutes du Calumet à Leitchfield dans un petit canot d'écorce, Pierre Bourdolais, maçon, de la paroisse de St. Paul, district de Montréal, âgé de 61 ans. Son corps a été retrouvé immédiatement.

A Québec, la dame du Dr. Sewell; elle laisse une famille de huit enfants.

A Québec, M. Drysdale, horloger.

A Québec, M. Trudel, horloger.

A Québec, deux religieuses de l'hopital général.

A Montréal, hier, la dame de M. Nazaire Mercier, commerçant.

A Québec, le 15, M. Antoine Lacasse, à 65 ans.

A Montréal, le 14, M. William Higgs.

A Montréal, le 14, M. Joseph Stancforth, de la maison Bryson et Ferriers.

A Montréal, M. G. W. Rowan, de la maison Mussen.

A New-York, la semaine dernière, le choléra a enlevé environ 1000 personnes.

ECOLE DES SOURDS-MUETS.

Le 25 Juillet, à 1 heure précise aura lieu à la maison d'école de l'Evêché un examen pour les sourds muets. Tous ceux qui s'intéressent à l'instruction de ces infortunés sont priés de vouloir y assister.

Montréal, 15, Juillet 1849.

J. LAGORCE, Ptre.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

MESSIEURS les commissaires se procureront, pour une école modèle, un Instituteur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premier jour de Septembre prochain. S'adresser à Messire Durocher, prêtre et curé, à Belœil.

N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonnable et modéré.

Belœil, 2 juillet 1849.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

L'EXAMEN public du collége de l'Assomption aura lieu le 30 et 31 du courant et le premier d'août, en cinq séances. La premier séance aura lieu le 30 du courant après dîner et la dernière le 1er d'août aussi après dîner, après quoi commenceront les vacances. Les parens des enfans et les amis de l'éducation sont priés d'assister au susdit examen. La rentrée des écoliers se fera le vingt cinq de septembre.

L'Assomption, 2 juillet 1849.

COLLÈGE DE CHAMBLY.

L'EXAMEN des élèves du Collège de Chambly aura lieu le DIX-SEPT du présent, et sera terminé par la distribution solennelle des prix.—La rentrée se fera le QUATRE SEPTEMBRE.

CENAS, Ptre. Direct.

Chambly, 13 juillet 1849.

A LOUER.

A LOUER d'ici au 1er octobre une belle MAISON en pierre située près de l'Eglise de la Chenaie. Cette place est agréable et avantageuse pour quelqu'un qui désirerait passer l'été à la campagne: S'adresser à Jacques Laurier ou à Scholastique Rochon, à St. Thérèse.